

Bulletin d'information du GDA

Mai 2009



Loi sur les emballages : Un nouvel accord de coopération est entré en vigueur

L'Accord de coopération concernant la prévention et la gestion des déchets d'emballages a été conclu le 4 novembre 2008 entre la Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale. Cet accord est d'application pour tous les emballages qui sont introduits sur le marché belge.

Des mesures vertes pour affronter la crise économique

Lors d'une réunion informelle organisée le 2 mars à Bruxelles, les Ministres de l'Environnement ont saisi l'occasion pour effectuer des réformes économiques et, dans le même temps, pour entreprendre des démarches visant à établir des méthodes de production et des modes de consommation plus durables. Le plan de relance économique européen prévoit un certain nombre de mesures vertes qui mettent l'accent sur des modes de transport respectueux de l'environnement, la gestion des ressources en eau et des déchets (dont le recyclage) et les énergies renouvelables.

Percée dans le dossier Electricité Verte

La Flandre fournira aux sociétés un système d'aide qui sera en rapport avec l'électricité verte effectivement produite et qui sera exprimé en un certificat d'électricité verte. Ce certificat se négocie sur le marché ou est échangé auprès du gestionnaire du réseau. Par ailleurs, selon la loi fédérale de relance économique, un investissement en électricité verte peut être utilisé jusqu'à quatre fois au niveau de l'abattement fiscal.

Plan produits fédéral 2009- 2012

Le Plan produits fédéral, basé sur une politique intégrée des produits (PIP), constitue le noyau d'une stratégie plus large qui entend rendre plus durables les modèles de production et de consommation. Cette stratégie a pris forme au niveau international, avant d'être transposée aux niveaux européen, national et régional.

Le Plan Fédéral pose les fondements d'une politique qui entend garantir une qualité environnementale minimum pour tous les produits qui font leur entrée sur le marché et qui, ensuite, entend renforcer progressivement les performances environnementales générales du marché. Enfin, ce plan mise sur un accès plus large aux produits verts pour tous les consommateurs, quel que soit leur pouvoir d'achat.